

# Avis et communications

## AVIS DIVERS

### MINISTÈRE DE L'ÉCOLOGIE, DE L'ÉNERGIE, DU DÉVELOPPEMENT DURABLE ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE

#### Avis relatif aux organismes agréés par les ministres en charge de l'environnement et de l'industrie en application de l'article R. 543-99 du code de l'environnement

NOR : DEVP0901072V

L'avis relatif aux organismes agréés publié au *Journal officiel* du 9 août 2008 comporte la liste des diplômes, titres professionnels, certificats de qualification professionnelle et certifications enregistrées au répertoire national des certifications professionnelles mentionnés au troisième alinéa de l'article R. 543-106 du code de l'environnement.

Cette liste est remplacée par la liste I ci-dessous :

DIPLOMES	
Réfrigération-climatisation (hors véhicules)	
Catégorie I	CAP : Froid et climatisation.
Catégorie I	BEP : Equipement technique énergie – option froid et climatisation. BEP : Techniques du froid et du conditionnement d'air. BEP : Monteur/dépanneur froid et climatisation.
Catégorie I	BP : Monteur/dépanneur froid et climatisation.
Catégorie I	Bac pro : Energétique : Option A : installation et mise en œuvre des systèmes énergétiques et climatiques – froid et climatisation. Option B : gestion et maintenance des systèmes énergétiques et climatiques. Bac pro : MAEMC : technicien maintenance des appareils électroménagers et de collectivités. Bac pro : TFCA : technicien en froid et conditionnement d'air. Bac pro : TISEC : technicien en installation des systèmes énergétiques et climatiques. Bac pro : TMSEC : technicien de maintenance des systèmes énergétiques et climatiques.
Catégorie I	BTS FEE : Fluides énergies environnement : Option B : génie climatique. Option C : génie frigorifique. Option D : maintenance et gestion des systèmes énergétiques et fluidiques. BTS : Equipements techniques énergie option froid et climatisation. BTS : Froid et climatisation.
Catégorie I	DUT : Génie thermique et énergie. Licence professionnelle Energie et génie climatique, option froid, climatisation et contrôle de service.
Catégorie I	DSFI : diplôme supérieur du froid industriel – Module spécialité froid destiné aux ingénieurs.
Climatisation de véhicules	
Catégorie V	CAP : Mécanicien en maintenance de véhicules (diplômes délivrés à compter du 1 <sup>er</sup> janvier 2005). CAP : Maintenance des véhicules automobiles : option VP, option VI. CAP : Maintenance des matériels : option tracteurs et matériels agricoles, option matériels de travaux publics et de manutention. CAP : Equipements électriques et électroniques de l'automobile options VP et VI.

DIPLOMÉS	
Catégorie V	BEP : Maintenance des véhicules automobiles. BEP : Maintenance des véhicules et des matériels.
Catégorie V	Bac pro : Maintenance des véhicules automobiles : Option A : véhicules particuliers (VP). Option B : véhicules industriels (VI). Bac pro : Maintenance des matériels option A (agricoles) et option B (travaux publics et de manutention).

TITRES PROFESSIONNELS	
Réfrigération-climatisation (hors véhicules)	
Catégorie I	AMCA : Agent de maintenance en conditionnement d'air. AMECA : Agent de maintenance et d'exploitation en conditionnement d'air. MDF : Monteur/dépanneur frigoriste. MDC : Monteur/dépanneur en climatisation. TIFCC : Technicien d'intervention en froid commercial et climatisation. TIMCA : Technicien d'intervention et de maintenance en conditionnement d'air. TIMECA : Technicien d'intervention et de maintenance énergétique en conditionnement d'air. TIFI : Technicien d'intervention en froid industriel. TIECP : Technicien d'intervention en équipements de cuisines professionnelles. TMAE : Technicien de maintenance en appareil électroménager. TMCC : Technicien de maintenance en chauffage et en climatisation. TSMCA : Technicien supérieur de maintenance en conditionnement d'air. TSMCE : Technicien supérieur de maintenance et d'exploitation en climatique.
Climatisation des véhicules	
Catégorie V	MA : Mécanicien automobile. EA : Electricien automobile. MRVI : Mécanicien réparateur de véhicules industriels. TRVI : Technicien réparateur de véhicules industriels. TDRA : Technicien en diagnostic et réparation automobile. MEEM-MA : Mécanicien d'équipements et d'engins motorisés, option machinisme agricole. MEEM-MM : Mécanicien d'équipements et d'engins motorisés, option matériels de manutention. MEEM-MPJ : Mécanicien d'équipements et d'engins motorisés, option matériels de parcs et de jardins. MREC : Mécanicien réparateur d'engins de chantier. TMMC-TP : Technicien de maintenance des matériels de chantier et de manutention. TMMCM : Technicien de maintenance des matériels de chantier et de manutention. TMMA : Technicien de maintenance en machinisme agricole.

TITRES DES CHAMBRES DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE	
Réfrigération-climatisation (hors véhicules)	
Catégorie I	Technicien d'installation et de maintenance des équipements frigorifiques. Technicien en installation et maintenance des équipements de réfrigération et de conditionnement d'air. Technicien en installation et maintenance des équipements d'installations de réfrigération et de cuisine professionnelle. Technicien de maintenance en équipement de génie climatique. Technicien de maintenance des installations frigorifiques. Technicien en froid et en grande cuisine. Technicien de maintenance en énergie et services associés. Gestion et maintenance des installations de climatisation. Intervenant froid et cuisines professionnelles.

TITRES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE	
Armée de terre	
Catégorie I	BMPE - EMF : Dépanneur électromécanicien frigoriste. CTE - EMF : Certificat technique frigoriste de niveau élémentaire. BSAT - EMF : Technicien d'intervention en froid et équipements de cuisines industrielles. CT1 - EMF : Certificat technique dans le domaine du froid et des équipements de cuisines industrielles. BSTAT 6 EMF : Technicien supérieur en froid et en équipement de cuisines industrielles. CT2 - EMF : Certificat technique dans le domaine du froid et des équipements de cuisines industrielles.

TITRES DU MINISTÈRE DE LA DÉFENSE	
	FS2 - EMF : Formation spécialité deuxième niveau dans le domaine du froid et des équipements de cuisines industrielles. Certificat d'aptitude à la maintenance des systèmes de traitement d'air. Certificat d'aptitude à la maintenance des équipements de climatisation.
Marine	
Catégorie I	CAT MECAN. CAT MECAN mention FROID. CAT MECAN/C MAIST. BS MECAN. BS MECAN mention FROID. CSUP MACHTHERM. BEPM machines marines (2 <sup>e</sup> année). BEPM de mécanicien (1 <sup>re</sup> année).
Armée de l'air	
Catégorie I	Certificat élémentaire électrotechnique opérationnelle. Certificat supérieur électrotechnique opérationnelle. Module conditionnement d'air des installations.

CERTIFICATS DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE Branche automobile	
Catégorie V	Carrossier peintre (certificat délivré après janvier 2002). Opérateur service rapide. Opérateur spécialiste service rapide. Technicien service rapide. Technicien électricien électronicien automobile. Mécanicien de maintenance automobile. Mécanicien automobile spécialiste. Technicien expert après-vente automobile. Démonteur automobile. Mécanicien collision.

CERTIFICAT DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE Branche transport frigorifique	
Catégorie I	Technicien d'intervention froid de transport « monteur/dépanneur d'équipements frigorifiques de transport convention collective IDCC n° 1412 ».

En application de l'arrêté pris pour l'application de l'article 6 du règlement (CE) n° 303/2008 de la Commission du 2 avril 2008 et modifiant l'arrêté du 13 octobre 2008 relatif à la délivrance des attestations d'aptitude prévues à l'article R. 543-106 du code de l'environnement, jusqu'au 4 juillet 2011, le personnel d'un opérateur est considéré comme détenant l'attestation d'aptitude prévue au 1<sup>o</sup> de l'article R. 543-106 du code de l'environnement à condition qu'il justifie avoir acquis avant le 4 juillet 2008 une expérience dans l'une des catégories d'activités telles que définies à l'annexe I de l'arrêté du 30 juin 2008 susvisé ou qu'il a suivi une des formations figurant dans la liste II ci-dessous et à condition que l'opérateur s'engage sur l'honneur à présenter avant le 1<sup>er</sup> janvier 2011 un échéancier prévisionnel des évaluations d'aptitude de son personnel.

NOM des organismes de formation	SITE	FORMATIONS
COSTIC	102, route de Limours, domaine Saint-Paul, 78471 Saint-Rémy-lès-Chevreuse.	E09 : pratique et récupération des fluides frigorigènes pour la climatisation individuelle. E10 : récupération et confinement des fluides frigorigènes.
FORBAT	30, avenue de la République, 37300 Joué-lès-Tours.	F1 rassemblant les deux modules : - pompe à chaleur aérothermie ou géothermie ; - maintenance des circuits frigorigènes. F2 : climatisation individuelle et maintenance des circuits frigorigènes.

NOM des organismes de formation	SITE	FORMATIONS
APAVE	191, rue de Vaugirard, 75738 Paris Cedex 15.	EN/F003 : conduite et maintenance des installations frigorifiques. EN/F004 : pratique de la récupération des fluides frigorigènes, complétée par les modules fluides de la EN/F003. EN/F005 : utilisation responsable des fluides frigorigènes dans les équipements frigorifiques et climatiques, complétée par les modules fluides de la EN/F003. EN/F306 : installations frigorifiques, pratiques de conversion, complétée par les modules fluides de la EN/F003.
IF2P	44, rue de la Faïencerie, 33300 Bordeaux.	F1a : initiation aux techniques du froid ; F4 : récupération des fluides frigorigènes. F5 : initiation à la climatisation ; F4 : récupération des fluides frigorigènes.
JCI – CFTRN	14, rue de Bel-Air, 44470 Carquefou.	TRF : transfert et récupération des fluides frigorigènes.
CARRIER TRANSICOLD	MIN de Rouen, avenue du Commandant-Bicheray, 76108 Rouen Cedex 1.	Techniciens d'intervention réfrigération.
CLIMLAB	264 D, impasse Achille-Maucuer, 84500 Bollène.	Formation n° 1 : TH1 : initiation aux systèmes thermodynamiques et appareils de climatisation. TH2 : mise en service des systèmes thermodynamiques et appareils de climatisation. TH5 : récupération des fluides frigorigènes. Formation n° 2 : TH2A : initiation et mise en service des appareils de climatisation. TH5 : récupération des fluides frigorigènes. TH7 : dépannages des systèmes thermodynamiques.
MATAL formation	La Petite Meilleraie, BP 7, 44840 Les Sorinières.	MIFHAL : maîtrise des interventions sur fluides frigorigènes halogénés.
ASFO Grand Sud	13, rue André-Villet, BP 94415, 31405 Toulouse Cedex 4.	Formation n° 1 : modules 4E15/2 + 4 CF : Mise en service, entretien des climatiseurs et récupération des fluides frigorigènes. Formation n° 2 : modules 4E14 + 4 CF : Maintenance des pompes à chaleur et récupération des fluides frigorigènes.
CIAT	30, avenue J.-Falconnier, BP 14, 01350 Culoz.	Module 5 : pompes à chaleurs résidentielles : installation, conduite et maintenance. Module 7 : split system : installation, mise en service, maintenance.
AFPA	1, allée Jean-Griffon, BP 34427, 31405 Toulouse Cedex 4.	CCAP : climatisation de confort et agrément préfectoral.
CFI	5, place de la Gare-des-Saules, 94310 Orly.	FR35 : fluides frigorigènes et réglementation.
CEGECLIM	3 bis, avenue Marcel-Dassault, 64600 Anglet.	Module Cegeclim fluides.
Institut formation froid, SUEZ	6, rue de l'Atome, 67800 Bischheim.	FI5 : manipulation des fluides frigorigènes.
ATLANTIC Climatisation	13, boulevard Monge, 69882 Meyzieu.	C4 : mise en service. C5 : installation et mise en service.